

VOUS VIVEZ ICI, VOUS POUVEZ DÉCIDER ICI.

Mobilité, infrastructures, espaces publics, accueil de jour, finances, environnement, vie associative... Vos choix ont un impact concret sur la vie locale.

Présentez-vous au conseil ou à la municipalité et contribuez aux décisions de votre commune.

QUI PEUT SE PORTER CANDIDAT·E ?

- Avoir 18 ans le jour de l'élection
- Être domicilié·e dans la commune
- Avoir le droit de vote au niveau communal

COMMENT S'INSCRIRE?

Le dépôt des candidatures est ouvert du 5 au 12 janvier 2026 à midi. Les formulaires sont disponibles dès l'automne 2025 auprès de votre administration communale.

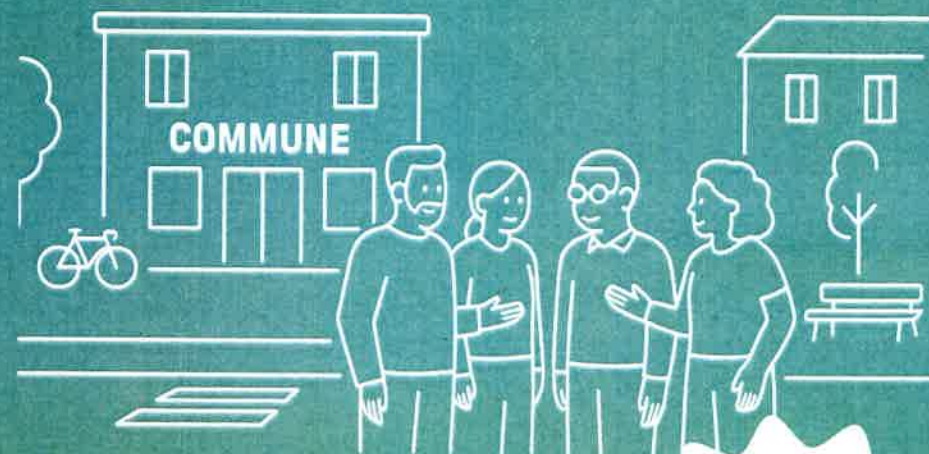
PAS BESOIN D'ÊTRE EXPERT·E !

Pas besoin de connaissances particulières, ni d'avoir grandi dans la commune ! Parents, retraité·e·s, jeunes, indépendant·e·s, salarié·e·s : vous avez toutes et tous votre place au sein des autorités communales.



PLUS D'INFOS
www.pour-ma-commune.ch

ET SI LA COMMUNE, C'ÉTAIT VOUS ?



POUR
ma
commune

PORTEZ-VOUS CANDIDAT·E AUX ÉLECTIONS COMMUNALES !